

Informations générales et associatives

Rappel : portage des repas à domicile

Nous vous rappelons que le service de portage de repas à domicile n'est pas destiné uniquement aux personnes âgées. En effet, tout le monde peut y avoir recours en cas de besoin. Pour cela, il vous suffit de remplir un dossier en mairie et de nous indiquer les jours de livraison souhaités. Pour info, un repas coûte 5.60 €.

Renseignements auprès de la mairie.

Gym Club du Genevois

Loto organisé le samedi 5 octobre 2013 par le Gym Club du Genevois à la salle polyvalente de Feigères. De nombreux lots à gagner : 1 séjour d'une valeur de 750 €, 1 semaine de location aux Saintes-Maries de la Mer pour 4 personnes, 1 ordinateur portable, 1 TV, 2 vélos, 1 tablette et beaucoup d'autres lots vous attendent. Alors venez nombreux soutenir le Club dès 19h, pour que le loto débute à 20h.

Contact : 06 03 92 93 68, ou par mail à l'adresse : sainjihengym@gmail.com

Fête de Feigères

Pour la 5^{ème} édition de la grande fête de Feigères, nombreux étaient les participants tant en qualité de spectateurs qu'en qualité d'acteurs ! Ce fut le cas, en particulier, pour la course ; les enfants ont pu dès leur très jeune âge se confronter sur leurs distances respectives. Une initiation à la zumba a clôturé la matinée.

L'après-midi les jeux inter-hameaux ont remporté un franc succès avec un fil rouge digne d'intervilles ! Un immense plaisir pour les joueurs et pour les spectateurs venus les encourager.

La soirée a débuté avec plusieurs groupes de musique qui ont su nous ravir et nous faire bouger sur des rythmes endiablés.

Le très beau feu d'artifices a illuminé, de tous ses éclats, un ciel élément et a enchanté petits et grands.

Le Comité des Fêtes tient à remercier la mairie pour son soutien et les bénévoles motivés venus en nombre. Tous ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Un grand merci et rendez-vous l'année prochaine !

L'Auberge de Feigères vous propose

Le dimanche 29 septembre : petite restauration et crêpes de 9h à 17h lors du vide-grenier.

Les trois premiers mercredis de chaque mois : filets de perche à volonté dès 19h30.

Les derniers mercredis de chaque mois : atelier cuisine de 18h à 22h, sur inscription, au maximum 10 personnes.

Tous les mercredis et samedis après midi : salon de thé de 15h à 18h.

Jour de la nuit

Le Jour de la Nuit est une manifestation européenne qui vise à sensibiliser les citoyens et les municipalités à la pollution lumineuse et à la consommation d'énergie lorsqu'elle est inutile et excessive. Cette année, elle aura lieu le 12 octobre. L'Apéf organise une petite sortie surprise pour savourer ensemble quelques plaisirs du village. Rendez-vous le samedi 12 octobre, 20h30, devant la mairie.

Contact : Romain Buenadicha, rajpt@hotmail.fr.

C'est la rentrée, covoiturez !

Pour encourager la pratique du covoiturage, la Commune matérialise par des panneaux routiers trois points de rendez-vous et propose des cartes et vigettes de signalisation aux personnes souhaitant utiliser ce service.

Le parking Chemin des Poses du Bois accueille les véhicules de ceux qui désirent covoiter à partir de Feigères. Les points de ramassage sont situés, l'un au croisement de la Route de St-Julien et du Chemin de la scierie, l'autre Route de Neydens. Ils permettent aux automobilistes d'accueillir à leur bord les personnes sans véhicule, désirant se rendre soit en direction de Saint-Julien-en-Genevois, soit en direction de Neydens/Archamps.

Afin de sécuriser cette pratique et d'identifier les participants, nous vous engageons à venir vous inscrire en Mairie.

Automobilistes prêts à partager votre véhicule : signalez-vous en Mairie et recevez un macaron à apposer sur votre pare-brise avant. **Covoituteurs** : venez en Mairie retirer votre carte d'adhésion, posez-vous aux points de rencontre et guettez les voitures porteuses du macaron *covoiturez, c'est léger !*

Il ne vous restera qu'à faire fructifier ces rencontres pour développer une pratique économique, écologique et humaine. N'hésitez pas non plus à poster une annonce sur les sites www.covoiturage.cg74.fr et www.covoiturage.ch pour élargir vos chances de trouver des covoituteurs. En cas de questions sur cette pratique, contactez la Mairie ou rendez-vous sur la page *Transport et mobilité* du site Internet de la Commune.

Théâtre des FOLUSGères

Nous vous attendons nombreux aux prochaines représentations qui auront lieu les 18, 19 et 20 octobre. Nous jouerons deux pièces de Viviane Sontag. *Pour toutes informations* : tél. : 04 50 35 42 63

A Julien

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris le décès de Julien Houillon le 30 août dernier, à seulement 35 ans.

Julien était le cuisinier de l'Auberge communale, d'abord avec son frère David, puis avec ses amis Stéphane et Cindy et enfin avec l'actuelle géante Naya Kostara.

Nous avons été nombreux à pouvoir apprécier ses talents culinaires, mais aussi son entrain, sa générosité et sa bonne humeur.

Ami fidèle, frère dévoué, Julien était aussi un passionné de sport et de musique.

Toutes nos pensées accompagnent ses proches.



Que se passe-t-il à Feigères ?

Edito

Dans un univers de couleurs et de rires, la fête de l'école a marqué la fin de l'année scolaire, le samedi 29 juin. Le cirque était à l'honneur et les numéros de jonglage, d'acrobaties, d'adresse et autres shows de clown se sont succédés avec petits et grands se partageant la même scène. Cette mixité a donné du punch aux représentations parfois périlleuses. Bravo aux enseignants qui ont su mettre à profit et révéler les talents cachés de certains de nos artistes en herbe. Pour terminer le spectacle, la Municipalité a offert un dictionnaire, un CD-Rom encyclopédique et un atlas aux 24 élèves de CM2 ainsi qu'à Estelle, leur professeur des écoles.

Cette manifestation s'est ensuite poursuivie avec le traditionnel repas organisé par le Sou des Ecoles, ce qui a permis aux parents et amis de se rencontrer dans la joie et la convivialité.

En septembre 2013, nous ouvrons la 7^{ème} classe tant sollicitée. La maternelle complètera désormais 3 classes pour 72 élèves. Les classes sont réparties de la façon suivante :

La maternelle :

24 élèves en petite section (PS) avec Emilie Gaillard, 23 élèves en petite et moyenne sections (PS/MS) avec Héliène Maurice et 25 élèves en moyenne et grande sections (MS/GS) avec Grégory Autem.

Le primaire :

22 élèves en cours préparatoire (CP) avec Claudine Durand, 25 élèves en cours élémentaire 1 (CE1) avec Estelle Cartier, 25 élèves en cours élémentaire 2 et cours moyen 1 (CE2/CM1) avec Gaëlle Henry et 26 élèves en cours moyen 1 et 2 (CM1/CM2) avec Adeline Clement.

Notre école compte 170 enfants pour cette rentrée 2013-2014.

Nous rappelons que les horaires sont à respecter : 8h30/11h30 et 13h30/16h30 ; au-delà des heures d'entrée, l'école est fermée à clé.

N'hésitez pas à co-voiturer, ce qui facilitera aussi l'accès à l'école. Nous vous rappelons, d'une part, que des places sont à votre disposition Chemin de l'école, sur les parkings de la salle polyvalente et de la mairie et d'autre part, qu'il est strictement interdit de se garer sur le trottoir et devant la sortie de l'école. Pensez à la sécurité de tous les enfants et à ceux qui se déplacent à pied, plus particulièrement aux mamans ou nounous ayant une poussette. De plus, nous conseillons à ceux qui se garent sur les parkings de la salle polyvalente ou de la mairie, d'éviter les manœuvres : gardez-vous prêts à repartir de façon à voir les enfants qui pourraient être sur le parking.

Concernant la cantine, la Municipalité a renouvelé le contrat avec la Société Letzroy ; nous étions assez satisfaits de sa prestation qui correspond à notre demande d'un maximum de produits locaux ou bio pour la composition des repas. Nous n'augmentons pas cette année, le prix des repas pris à la cantine, bien que les charges aient augmenté de 2 %.

A tous les enfants nous souhaitons une bonne année scolaire !

Pour la commission scolaire, Béatriz Mayoraz, Céline Servia et Elisabeth Remize

Septembre 2013
N° 8

Mairie de FEIGÈRES

152, chemin
des Poses du Bois

BP 30612

74166 Feigères

Cedex

Tél : 04 50 49 24 60

Fax : 04 50 49 13 10

Mail :

mairie@feigeres74.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi
8h15 à 12 h

Mardi

17h à 19h

Mercredi

10h à 12h

Vendredi

15h à 17h

Cantine

Appel à

bénévoles

pour aider
nos agents lors
du repas de midi.

D'avance merci.

Conseil municipal - Séance du 12 septembre 2013

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes à la séance.

Sunalp : location des toits pour la pose de panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les projets portés par SUNALP sur le territoire de la Commune de Feigères visant à la construction d'un générateur photovoltaïque sur la toiture des bâtiments communaux (école, salle polyvalente, atelier technique). Après discussion, le Conseil approuve l'avant-projet de construction de la centrale photovoltaïque présenté par SUNALP et autorise, si les modalités de cet avant-projet correspondent à l'attente de la commune, le Maire à signer avec SUNALP la concession domaniale valant autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels.

Taxe d'habitation sur les logements vacants

Monsieur le Maire rappelle que le 14 septembre 2006, une délibération avait assujéti les logements vacants depuis plus de 5 ans à la taxe d'habitation, conformément aux dispositions prévues par l'article 1407 bis du code général des impôts. Or, la loi de finance a modifié cette disposition en ramenant la durée de la vacance de 5 à 2 ans. En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'assujétiir les logements vacants depuis plus de deux ans, à la taxe d'habitation et charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Résultat de la consultation pour la création de trottoirs

Route de Présilly

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet de créer deux trottoirs à l'entrée sud du chef-lieu, sur la Route de Présilly (un jusqu'au carrefour avec la Route de l'Agnellu, l'autre jusqu'au carrefour avec la Route de Malchamp). Ce projet comporte également la réfection du réseau d'eaux pluviales et la création d'une aire de stationnement. Le Conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise Eiffage, pour un montant total de 185 337,70 € HT.

Convention précaire avec l'instituteur pour la location de l'appartement du nouvel atelier municipal

Le Conseil municipal décide de louer le logement de l'atelier municipal à Monsieur Grégory Autem, nouvel institu-

teur à Feigères, avec un loyer de 640 €/mois (+ 60 €/mois pour le garage).

Ventes de terrains à la Zone artisanale

Le Conseil municipal accepte de vendre plusieurs parcelles de la zone artisanale à la SCI BNB (Brasserie du Saleve), au prix de 25 €/m², soit un total de 31 075 € HT pour 1 243 m² de terrain.

Il accepte également de vendre une parcelle à la SCI Les Quatre Vents (scierie Rambosson), au prix de 25 €/m², soit un total de 92 750 € HT pour un terrain de 3 710 m².

Renouvellement de la convention

Prévention des Risques

Professionnels du CDG

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que le Centre de Gestion 74 dispose d'un service Prévention Hygiène et Sécurité auquel les collectivités affiliées au CDG 74 peuvent adhérer. Ce service permet de mettre en œuvre les obligations prévues par les textes en vigueur en matière de prévention des accidents de service et des maladies professionnelles, notamment pour la formation et l'accompagnement des Agents de Prévention (ex ACMO). La convention étant arrivée à son terme, il convient donc de la renouveler, ce qu'accepte le Conseil.

Prix de vente du foncier et de

l'accession sociale pour les projets de logements avec la SCIC Habitat Rhône-Alpes

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir son aide de 24 000 € à destination de la SCIC Habitat Rhône-Alpes pour l'aménagement des combles dans les logements du Chef-lieu, et précise que le prix d'acquisition du foncier pour le projet de Malchamp reste à 700 000 € avec une commercialisation des logements en accession à prix maîtrisé à 3 200 € TTC/m² (+ 9 275 € TTC / stationnement).

Autorisation de consulter pour la réalisation d'un emprunt

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer une consultation en vue de la réalisation d'un emprunt de 40 000 € sur le budget annexe « Locaux commerciaux »

Urbanisme

Pierre-François Schwarz cite les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en Mairie :

Déclarations préalables

M. Pierre Mas, 78 allée au Bruaz : abri de jardin.

Copropriété Rambosson, Chemin de la Scierie : division foncière.

M. Emmanuel Gonzales, 34 chemin du Tir : extension d'un abri existant.

EDF ENR Solaire, Allée du Ruttet : pose de panneaux solaires photovoltaïques chez Gérard Dehan.

Jean-Christophe Delcloy, Malchamp : abri jardin.

Nicolas Zimmermann, les Sorbiers : division foncière.

Jean-Claude Vuagnat, Chef-lieu : division foncière.

Jauris Bonnefoy, l'Agnellu : véranda.

⇒ Pernis de Construire

SCI Les Quatre Vents : ZA, bâtiment artisanal.

SAFILAF SA, Malchamp : construction de 20 logements.

M. François Sautier, route de l'Agnellu : 2 maisons.

M. Jean-Daniel Ginzburg, 286 route de l'Agnellu : 2 annexes (garage et cuisine).

Compte-rendu des commissions

Commission scolaire : La rentrée scolaire s'est bien déroulée. L'équipe enseignante poursuit la réflexion sur la forme des rythmes scolaires.

Associations : Feigères en Fête s'est très bien passée. Tous les membres du Comité des fêtes souhaitent reconduire cette manifestation l'année prochaine. De plus, de nombreux bénévoles se sont spontanément présentés pour apporter leur aide. Par contre, tous les membres du Sou des écoles sont démissionnaires. Une nouvelle Assemblée générale aura lieu prochainement.

Questions diverses

Sécurité Chez Jolliet : Le problème de la vitesse se pose toujours sur le secteur. Monsieur le Maire rappelle qu'un radar avait été installé pour voir s'il y avait réellement un problème de vitesse. Or, il s'est avéré qu'il n'était pas pertinent de faire un aménagement sur ce secteur. Par contre, des plots pourraient être installés. La Commission Voirie va continuer à travailler sur le sujet.

Fibre optique : Les travaux pour la fibre optique auront lieu courant octobre.

Avis et Réglementation

Service élections

L'année 2014 sera une année importante en matière d'élections, avec, en mars, les élections municipales et en mai, les élections européennes.

N'attendez pas le mois de décembre pour vous inscrire sur la liste électorale. Si vous avez des doutes sur votre inscription, venez en mairie pour vous renseigner. Si vous êtes parti de Feigères durant deux ans, puis êtes revenu, vous devez vous assurer d'être toujours inscrit.

Le secrétariat élections reste à votre disposition pour toutes informations aux horaires d'ouverture de la mairie ou par téléphone.

Cours de secourisme

Les personnes désireuses de suivre les cours de secourisme PSC1 qui se dérouleront durant le dernier trimestre 2013 peuvent s'inscrire auprès du secrétariat. Attention, il ne reste que quelques places disponibles. La participation financière est de 15 €.

La Banque alimentaire vous informe que la collecte nationale annuelle se déroulera dans les grandes et moyennes surfaces du département les 29 et 30 novembre 2013. Les bénévoles recueilleront les dons de denrées non périssables comme le café, le cacao, les conserves de poissons, de viandes, légumes et fruits, du sucre, de la confiture, du chocolat, de l'huile, etc.

Merci pour votre générosité sachant que le département compte quelques 55 000 démunis et travailleurs vivant en dessous du seuil de pauvreté.
Renseignements : Banque Alimentaire, 74100 Annemasse -
tel : 04 50 87 01 15, courriel : courrier@bancaalm74.org

URGENCE 114

Depuis 2011, le 114 est le numéro national d'appel d'urgence unique et gratuit à destination des sourds, malentendants, aphasiques et dysphasiques. Dorénavant, les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler n'ont plus besoin d'aller chercher une autre personne entendante pour contacter les pompiers, la gendarmerie, la police ou les urgences médicales. La personne en situation d'urgence, qu'elle soit victime ou témoin, peut désormais, 24h/24 et 7j/7, envoyer un SMS ou un fax au 114 et son appel sera traité de façon centralisée. Le 114 établira le lien direct avec le service d'urgence qui interviendra, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

PORTES OUVERTES AU NOUVEL ATELIER MUNICIPAL

Venez découvrir l'atelier municipal, dans la zone artisanale des Charbonniers,

Samedi 19 octobre entre 9h et midi.

Durant cette visite, le verre de l'amitié vous sera offert.

CCAS : distribution des colis de Noël

Certaines personnes de la Commune ont manifesté leur souhait de ne plus recevoir le colis de Noël distribué par le CCAS. Elles proposent de transmettre la somme allouée aux colis non distribués à des associations caritatives. Par conséquent, si vous êtes destinataires du colis de Noël et ne souhaitez plus le recevoir, nous vous encourageons à vous faire connaître à l'accueil de la mairie au plus tard au 31 octobre 2013. D'autre part, les membres du CCAS vous informent que des colis sont également distribués aux foyers de la Commune pouvant se trouver en situation difficile ; sans oublier que la remise des colis de Noël reste, avant tout, une agréable manière de rendre visite aux personnes isolées.

Etat Civil

Naissances

Mia et Inès le 19 juin 2013 au foyer de Mme De Olivera et M. Garcia Sénaris,

Nicolas le 19 juin 2013 au foyer de Mme et M. Lopez Lumar,

Aymeric le 8 août 2013 au foyer d'Armelle Delolme et de Mathieu Hennuyer,

Louis le 11 août 2013 au foyer de Fanny Albouy et Franck Bozetto.

Toutes nos félicitations aux parents !

Mariage

le 17 août 2013 : Albertini Audrey et Dupont Luc, domiciliés 233 Chemin de l'Ecole.

Toutes nos vœux de bonheur !

Décès

le 20 juillet 2013 : Henri Saunier, qui était notre vice-doyen.

le 18 juillet 2013 : Roger Ruesch, habitant au chef-lieu de longue date et qui était très impliqué dans la vie associative avec son épouse.

Toutes nos condoléances aux familles.

Cours d'informatique

Reprise des cours informatiques dès la rentrée de septembre 2013. Pour tous renseignements, téléphoner à Monsieur Philippe Fleith au 04 50 04 48 33, après 20 heures.